

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1
	Révision nr : 1
<b>DELAVAL ALKALI 1 CH</b>	Date : 14/7/2004
	Remplace la fiche : 0/0/0
	<b>VZ03-02</b> www.lisam.com



Corrosif



Dangereux pour l'environnement

#### Producteur

DELAVAL N.V.  
Industriepark 8 - 10  
B-9031 Drogen Belgium  
Tel. +32 9 280 91 25  
Centre Antipoison - Tél : + 32 (0)70 245 245

#### Distributeur responsable

DeLaval International AB  
Industriepark 8-10  
B-9031 Drogen Belgium  
Tel. +32 9 280 91 25

Centre Antipoison - Tél : +32 (0) 70 245 245

### 1. Identification du produit et de la société

Identification du produit : Poudre.  
Identification de la société : Voir producteur.  
Nom commercial : DELAVAL ALKALI 1 CH.  
Usage : Agriculture.  
Produit de nettoyage.  
Réservé à un usage professionnel.

### 2. Informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS / n° EINECS / Index CE	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Métasilicate de disodium</u>	: 15 - 30 %	006834-92-0 / 229-912-9 / 014-010-00-8	C	34-37
<u>Sel de sodium de l'acide dichloroisocyanurique dihydraté</u>	: 5 - 15 %	051580-86-0 / ----- / 613-030-01-7	Xn N	22-31-36/37-50/53
<u>Phosphates</u>	: > 30 %	----- / ----- / -----		
<u>Chlorine-based bleaching agents</u>	: < 5 %	----- / ----- / -----		
<u>Non-ionic surfactants</u>	: < 5 %	----- / ----- / -----		
<u>Carbonate de sodium</u>	: > 30 %	000497-19-8 / 207-838-8 / 011-005-00-2	Xi	36

Substance(s) dangereuse(s) : Voir Rubrique 16 (Explication de phrase R des composants dangereux).

### 3. Identification des dangers

Phrases relatives aux dangers : R31 - Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.  
R34 - Provoque des brûlures.  
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
Principaux dangers : Corrosif.  
Dangereux pour l'environnement.

### 4. Mesures de premiers secours

Premiers soins : **Enlever vêtements et chaussures contaminés.**  
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Mettre la victime au repos.  
En cas de malaise consulter un médecin. Mettre la victime en position demi-assise.  
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse. Enlever vêtements et chaussures contaminés. Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.  
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2
	Révision nr : 1
<b>DELAVAL ALKALI 1 CH</b>	Date : 14/7/2004
	Remplace la fiche : 0/0/0
	<b>VZ03-02</b> www.lisam.com

#### 4. Mesures de premiers secours (suite)

- Ingestion : Rincer la bouche. NE PAS FAIRE VOMIR.  
Consulter immédiatement un médecin. Faire boire de l'eau.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Adéquats : Mousses à base d'alcool.  
Dioxyde de carbone.  
Eau.  
Produit chimique sec.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

#### 6. Mesures en cas d'épandage accidentel

Précautions individuelles : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.  
S39 - Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Précautions pour l'environnement : Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.  
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage : Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination.  
Aérer la zone.  
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

#### 7. Manipulation et stockage

Général : Voir Rubrique 8.

Stockage : Après utilisation bien fermer le couvercle.  
Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.

Stockage - à l'abri de  
Manipulation : Acides.  
Eviter la production de poussières. Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

#### 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Protection individuelle : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

- Protection des mains : Gants.

- Protection de la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés.  
Si le contact avec la peau ou une contamination des vêtements est possible, porter des vêtements de protection.

- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.

- Ingestion : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

MAC [mg/m3] : .07 (sodium dichloroisocyanurate)

#### 9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique : Solide.

Couleur : Blanc(he).

Odeur : Chlore (Cl).

pH (1%) : > 12.5

Masse vol. apparente : 1 g/ml

Solubilité dans l'eau : Complète.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3
	Révision nr : 1
<b>DELAVAL ALKALI 1 CH</b>	Date : 14/7/2004
	Remplace la fiche : 0/0/0
	<b>VZ03-02</b> <small>www.lisam.com</small>

### 10. Stabilité et réactivité

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.  
 Réactions dangereuses : Réagit avec : Acides.  
 Propriétés dangereuses : Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

### 11. Informations toxicologiques

Sur le produit : Alcalis forts.  
 Sensibilisation : Inconnu.  
 Autres informations toxicologiques : Classe CEE : Corrosif.  
 Ingestion du produit causera un effet caustique dans la bouche, la gorge et l'appareil gastrique.

### 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques : Respectueux de l'environnement en cas d'utilisation correcte.  
 Eviter le rejet dans l'environnement.  
 Ne pas évacuer par les égouts sans dilution ou neutralisation préalables.  
 Les surfactants utilisés dans ce produit sont biodégradables avec les exigences des directives EC 73/404/EEC and 73/405/EEC et leurs amendements complémentaires.  
 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 13. Mesures relatives à l'élimination

Elimination des déchets : Ne peut pas être disposé avec le déchet domestique.  
 Ne pas évacuer par les égouts sans dilution ou neutralisation préalables. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

### 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name : 3253 TRIOXOSILICATE DE DISODIUM, 8, III, ADR  
 - No ONU : 3253  
 - I.D. n° : 80  
 - ADR/RID : Class : 8  
 Group : III

### 15. Informations réglementaires

Symbole(s) : C  
 N - Dangereux pour l'environnement

Phrase(s) R : R31 - Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.  
 R34 - Provoque des brûlures.  
 R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S : S02 - Conserver hors de portée des enfants.  
 S08 - Conserver le récipient à l'abri de l'humidité.  
 S22 - Ne pas respirer les poussières.  
 S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 S28 - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.  
 S36/37/39 - Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.  
 S45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).  
 S61 - Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4
	Révision nr : 1
<b>DELAVAL ALKALI 1 CH</b>	Date : 14/7/2004
	Remplace la fiche : 0/0/0
	<b>VZ03-02</b> www.lisam.com

## 16. Autres informations

Liste des phrases R (Voir rubrique 2 & 3) : R22 - Nocif en cas d'ingestion.  
R31 - Au contact d'un acide dégage un gaz toxique.  
R34 - Provoque des brûlures.  
R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 2001/58/CE de la Commission de la CEE.

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

**Fin du document**